

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 181

24 janvier 2013

SOMMAIRE

Alliance Holdings & Developments Limited Sàrl	8651	ITP S.A.	8651
Courax Development Holding S.A.	8686	Jandira S.à r.l.	8645
Distrivet S.A.	8650	JCP One S.à r.l.	8645
Ditco Participations S.A.	8651	Jerono Participations S.A.	8645
Eagle Bay	8683	Jetdiffusion S.à r.l.	8645
Edis Création Kies Ciatti S.e.n.c.	8651	J.J. Burnotte Lux Sàrl	8646
Finpro Holding S.à r.l.	8666	JNL Participations S.A.	8646
Frisbie Investissements S.A.	8688	J.T.L. Transports A.G.	8646
Hardey S.à r.l.	8643	Jumeli S.A.	8646
Hedach	8643	K5 Publishing Holdings A.G.	8642
Helios Group Holding S.A.	8643	Kendrick BB Holdings S.à r.l.	8644
Hifitel	8643	Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l.	8645
HILGER Soparfi S.A.	8643	Klopman Holdings S. à r.l.	8646
Hoparel S.A.	8642	La Couronne Royale S.à r.l.	8649
IC & D	8642	Lagadol S.A.	8649
Iceo Parallel	8644	Lanay S.A.	8649
Ikitos	8644	Landwehr I S.à r.l.	8648
Imexlux S.A.	8644	La Tour de Babylone S.à r.l.	8649
Immobilier Daniel Beck S.à r.l.	8650	L'Diffusion	8647
Immobilière des Glacis S. à r.l.	8644	Le comptoir espagnol S.à r.l.	8642
IMMOBILIERE Henri WEISS s.à r.l.	8648	LFP Opportunity	8649
Immo Fusion S.à r.l.	8648	Mebo S.à r.l.	8642
Immo Lorena S.A.	8648	Navistar Luxembourg Holding S.à r.l.	8651
Immo Sharp S.A.	8650	Oclaro Luxembourg S.A.	8676
Incasa S.A.	8647	OCM Luxembourg Serviced Apartments Holdings S.à r.l.	8658
Industrial Equipment S.A.	8647	Ophelius S.A.	8685
Infinity S.A.	8647	Parity Development Holding S.A.	8686
In-Soft Sàrl	8648	Traiano S.A.	8647
Intermezzo S.à r.l.	8647	Wilsonart International Holdings S.à r.l.	8688
International Sponsoring Finance and Consulting S.A. - (I S F and C)	8650		

Le comptoir espagnol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 181, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 159.347.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166947/10.

(120220844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

K5 Publishing Holdings A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 162.652.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 13 décembre 2012

1. Mme Julia VON DEM KNESEBECK a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 13 décembre 2012.
2. M. Gregor VON DEM KNESEBECK a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 13 décembre 2012.
3. Dr. Rosemarie VON DEM KNESEBECK, née à Stuttgart (Allemagne), le 21 septembre 1947, demeurant à Gabriel-von-Seidl-Straße 2, D-82031 Grünwald, a été nommée comme administrateur avec effet au 13 décembre 2012 pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour K5 Publishing Holdings A.G.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2012166937/16.

(120219745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Mebo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 114.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012167027/10.

(120221120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

IC & D, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 75.308.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168861/9.

(120223146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Hoparel S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 13.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168853/9.

(120222669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Hedach, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 7, Om Stackburren.

R.C.S. Luxembourg B 98.749.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 21/12/2012.

Référence de publication: 2012168850/10.

(120223110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Helios Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 73.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168851/10.

(120223148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Hifitel, Société Anonyme.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 2, route d'Arlon, Galerie du Pall Center.

R.C.S. Luxembourg B 108.119.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREMER Annette

Administrateur

Référence de publication: 2012168852/11.

(120223387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Hardey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall.

R.C.S. Luxembourg B 46.724.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2012168847/13.

(120223602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

HILGER Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6830 Berbourg, 20, Kelterbiérg.

R.C.S. Luxembourg B 142.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168846/10.

(120223253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Immobilière des Glacis S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 76.578.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gérant

Référence de publication: 2012168855/10.

(120223123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Iceo Parallel, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168862/10.

(120223204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ikitos, Société Anonyme.

Siège social: L-8401 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 82.099.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012168864/10.

(120222848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Imexlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3944 Mondcange, 34, Cité Jacques Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 113.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168868/10.

(120223466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Kendrick BB Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.858.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Décembre 2013.

Kendrick BB Holdings S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager B

Référence de publication: 2012168898/14.

(120223504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Jandira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.073.410,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 139.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168891/10.

(120223083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

JCP One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4991 Sanem, 159, rue de Niederkorn.

R.C.S. Luxembourg B 147.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168892/10.

(120223459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Jerono Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 148.925.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168893/10.

(120223203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Jetdiffusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Koerich, 3-5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.422.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2012168894/10.

(120223383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.855.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Décembre 2013.

Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager B

Référence de publication: 2012168899/14.

(120223501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

JNL Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 150.544.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168895/10.

(120223202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Jumeli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 143.003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168896/10.

(120223223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

J.J. Burnotte Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9952 Drinklange, 11, Lampertskaul.
R.C.S. Luxembourg B 102.438.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168888/10.

(120223291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

J.T.L. Transports A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 24, Kiricheneck.
R.C.S. Luxembourg B 142.402.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168889/10.

(120223483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Klopman Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 88.171.

EXTRAIT

En date du 21 décembre 2012, l'associé unique de la société à responsabilité limitée KLOPMAN HOLDINGS S.A R.L. a décidé de nommer:

La société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., RCS Luxembourg B 43.298, ayant son siège social à L-8308 Capellen, 83, Pafebruch, comme réviseur d'entreprises agréé pour la révision des comptes consolidés à partir de l'exercice clôturant le 31 mars 2013. La durée de son mandat est indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012168905/14.

(120223015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Industrial Equipment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 101.837.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168877/10.

(120223205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Incasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1268 Luxembourg, 26, rue Jean-Pierre Biermann.
R.C.S. Luxembourg B 123.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 21/12/2012.

Référence de publication: 2012168876/10.

(120223189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Infinity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 73.945.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2012168878/10.

(120222818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Intermezzo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 4, Porte de France.
R.C.S. Luxembourg B 155.218.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012168880/10.

(120222701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

**L'Diffusion, Société Anonyme,
(anc. Traiano S.A.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 135.260.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale de la Société en date du 6 août 2011 que cette dernière a pris acte que, le commissaire aux comptes Alter Audit S.à.r.l. a démissionné (par courrier) de sa fonction avec effet immédiat.

L'actionnaire unique a nommé comme commissaire aux comptes, Madame Nathalie Crahay demeurant au 14, rue Wurth Paquet L-2737 Luxembourg, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012168909/14.

(120223157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

IMMOBILIERE Henri WEISS s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 66, Haaptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 96.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168874/10.

(120222792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

In-Soft Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 3, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 59.747.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012168875/10.

(120222700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Immo Fusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 58A, rue de la Déportation.
R.C.S. Luxembourg B 137.546.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012168869/10.

(120223091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Immo Lorena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 29, rue Robert Krieps.
R.C.S. Luxembourg B 96.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168870/10.

(120223252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Landwehr I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 120.937.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 décembre 2012

Première résolution

Les associés de la société acceptent la démission de Madame Elke Birk-Hansel du poste de gérant A de la société avec effet au 21 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société

Référence de publication: 2012168921/14.

(120223180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

La Couronne Royale S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4734 Pétange, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.996.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012168914/10.

(120223089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

La Tour de Babylone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 6, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 87.807.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012168915/10.

(120222833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Lagadol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 127.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168916/10.

(120222969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Lanay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 21/12/2012.

Référence de publication: 2012168919/10.

(120223187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

LFP Opportunity, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 128.720.

Extrait des minutes du conseil d'administration date du 17 octobre 2012

Le conseil d'administration (le "Conseil") de la Société prend acte de la décision de M. Jean-Philippe Besse de renoncer à son poste d'administrateur au sein de la société avec effet au 17 octobre 2012.

Le Conseil décide de ne pas pourvoir au remplacement de M. Besse et de laisser le poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2012168930/14.

(120223039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Immo Sharp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7395 Hunsdorf, 50, rue de Steinsel.

R.C.S. Luxembourg B 49.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168872/10.

(120223251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Immobilière Daniel Beck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 2, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 49.611.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2012168873/13.

(120223598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

International Sponsoring Finance and Consulting S.A. - (I S F and C), Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 64.577.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons du mandat de commissaire aux comptes qui nous a été confié par votre société, La décision prendra effet ce jour.

Luxembourg, le 17 décembre 2012.

MPM International S.A.

Administrateur

Référence de publication: 2012168882/12.

(120223163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Distrivet S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 108.013.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 20 décembre 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu des articles 203 et 203-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme DISTRIVET S. A., dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 9 avril 2010, RC no B 108013:

Ledit jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Arzu AKTAS, Avocat à la Cour, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 3 janvier 2013 au greffe de la 6^{ème} chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale

Pour extrait conforme

Maître Arzu AKTAS

Le liquidateur

Référence de publication: 2012168547/19.

(120222891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Edis Création Kies Ciatti S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 21, rue des Remparts.
R.C.S. Luxembourg B 105.883.

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ma démission au poste de:

- gérant administratif

dans la société: Edis Creation Kies Ciatti S.E.N.C - (B 10 58 83)

Belvaux, le 21 décembre 2012.

CIATTI Manou.

Référence de publication: 2012168549/11.

(120222039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

ITP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 67.219.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 décembre 2012 que:

1) Le siège social de la société a été transféré du 68 Kohlenberg, L-1870 Luxembourg, à 49 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2012.

2) La dénomination et l'adresse du commissaire aux comptes sont à modifier comme suit:

Delacroix S.à.r.l., 49 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 60.879.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012168550/15.

(120222258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Alliance Holdings & Developments Limited Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.250,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168569/10.

(120222779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ditco Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.033.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168715/9.

(120222871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Navistar Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.368.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twentieth day of November.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette.

There appeared:

Navistar (Gibraltar) Holding Limited, a limited liability company, duly incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its registered office 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, registered with the Trade Register of Gibraltar under number 108059;

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on August 27, 2012.

Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the investment in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.2. The Company may further invest in the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name «Navistar Luxembourg Holding S.a r.l.».

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg City by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) share quotas of one euro (EUR 1.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance"), composed of one or more managers A and one or more managers B.

The managers are appointed and may be dismissed at any time by the General Partner Meeting ad nutum (without any reason).

One manager A and one manager B shall constitute a quorum for a meeting of the Board of Managers. Any manager A may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager A as his proxy. A manager A may represent more than one manager A and a manager B may represent more than one manager B. Any manager B may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager B as his proxy.

All resolutions at meetings of the Board of Managers shall be adopted by a majority of the votes cast by the managers A present or represented at such meeting and a majority of the votes cast by the managers B present or represented at such meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one Manager A and one Manager B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers shall meet as often as a manager requests a meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any other suitable means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

Notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The convening notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings of the Board of Managers shall customarily be held in Luxembourg.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other suitable means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

If all managers are absent or prevented from performing their duties, the management of the Company shall be temporarily vested in the General Partner Meeting.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the 1st of November and ends on the 31st of October, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of October 2013.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of October, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by Navistar (Gibraltar) Holding Limited, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1.500,-).

Resolutions of the sole partner

Immediately after the formation of the Company, the sole partner has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company with the powers indicated in article 12 of the articles of association:

Managers A:

- Matthew Meister, born on August 5, 1978, in Pittsburgh (Pennsylvania, USA), residing professionally in 2701 Navistar Drive, Lisle (Illinois, USA); and

- Jeffrey Calfa, born on July 28, 1959 in Patchogue (New York, USA), residing professionally in 2701 Navistar Drive, Lisle (Illinois, USA).

Managers B:

- Mr. David Dion born on March 3, 1982 in Virton, Belgium residing professionally in 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Mr. Xavier de Cillia born on April 11, 1978 in Nice, France residing professionally in 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The duration of their mandates is unlimited.

2) The address of the Company is 2-8 Avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU:

Navistar (Gibraltar) Holding Limited, une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Gibraltar, ayant son siège social 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, immatriculée auprès du Registre Commercial de Gibraltar sous le numéro 108059,

ici représentée par Me. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 août 2012.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.2 La Société pourra également acquérir et gérer des participations, intérêts et parts sociales, sous quelque forme que ce soit, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.3. La Société pourra également emprunter sous quelque forme que ce soit, à l'exception de l'appel public à l'épargne. Elle pourra également émettre, par voir privée uniquement, des dettes, obligations et titres d'emprunt ainsi que tous autres instruments de dettes et/ou de capital. La Société pourra apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination «Navistar Luxembourg Holding S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la ville de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12 500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12 500) parts sociales d'un euro (1.- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance, composé d'un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B constituent le quorum pour tenir le conseil de gérance. Un gérant de catégorie A peut nommer un autre gérant de catégorie A par écrit, par fax, câble, télégramme, télex ou tout autre message électronique. Un gérant de catégorie A peut représenter plus d'un gérant de même catégorie et un gérant de catégorie B peut représenter plus de gérants de même catégorie. Un gérant de catégorie B peut nommer un autre gérant de catégorie B par écrit, par fax, câble, télégramme, télex ou tout autre message électronique.

Les résolutions du conseil de gérance sont valablement adoptées par une majorité de gérants A présents ou représentés et une majorité de gérants B présents ou représentés.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un membre du conseil de gérance A et d'un membre du conseil de gérance B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Le procès-verbal de la réunion est signé par le président et le secrétaire de séance.

Convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance sera donnée à tous les gérants au moins deux jours ouvrables bancaires avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Toute convocation écrite doit indiquer l'heure et le lieu de la réunion, ainsi que son objet.

Convocation peut être donnée oralement, par écrit, fax, câble, télégramme, télex, ou tout autre message électronique.

Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex de chaque gérant.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés

Tout conseil de gérance doit se tenir au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par voie circulaire sur un ou plusieurs documents similaires en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Si tous les gérants sont absents ou empêchés, la gestion de la Société est temporairement dévolue à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'exercice social commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 octobre 2013.

Art. 16. Chaque année, au 31 octobre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Navistar (Gibraltar) Holding Limited, préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12 500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Décisions de l'associé unique

Suite à la constitution de la Société, l'associé unique a adopté les résolutions suivantes:

1) Sont nommés comme gérants de la Société, avec les pouvoirs indiqués à l'article 12 des Statuts:

Gérants de catégorie A:

- M. Matthew Meister, né le 5 août, 1978, in Pittsburgh (Pennsylvania, USA), demeurant professionnellement 4201 Winfield Rd, Warrenville 60555 (Illinois, USA);

- M. Jeffrey Calfa, né le 28 juillet 1959 à Patchogue (New York, USA), demeurant professionnellement 2701 Navistar Drive, Lisle (Illinois, USA).

Gérants de catégorie B:

- M. David Dion, né le 3 mars 1982 à Virton, Belgique, demeurant professionnellement 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- M. Xavier de Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice, France, demeurant professionnellement in 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

La durée de leur mandat est illimitée

2) Le siège social est fixé 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15878. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162718/347.

(120214072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

OCM Luxembourg Serviced Apartments Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 173.382.

— STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of October,
Before us, Maître SECKLER, notary in Junglimster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), whose registered office is at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159343 and having a share capital amounting to EUR 12,500.- (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Luxembourg Serviced Apartments Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so required or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or email, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

Art. 17. General Provision.

17.1. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2012.

Subscription - Payment

Thereupon OCM Luxembourg EPF III S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declared to subscribe the twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-). The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - Mr Jabir CHAKIB, company manager, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - Mr Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, the Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
 - Mr Justin BICKLE, company manager, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and
 - Mr. Martin David GRAHAM, lawyer, born on December 7, 1978 in Glasgow, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.
2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the proxy-holder, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six octobre,
Par-devant Maître SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159343 et ayant un capital social s'élevant à EUR 12.500,- (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le/la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg Serviced Apartments Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes

valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

10.1. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par la/les signature(s) individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs - Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

Art. 17. Disposition générale.

17.1. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - M. Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - M. Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- M. Justin BICKLE, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- M. Martin David GRAHAM, juriste, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la/au mandataire, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 2012. Relation GRE/2012/4070. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162747/434.

(120214825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Finpro Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 173.398.

— STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the 9th of November, before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg,

Appeared

Mr Douglas James Morley HULME, born on 18 October 1943 in Ilford (UK), domiciled in St. Peter Port GY1 1ZU, Guernsey,

here represented by Mr Paolo PANICO, company director, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy attached to the present deed,

acting as sole shareholder of FINPRO HOLDING LIMITED, a company incorporated under the Law of England and Wales, established and having its registered office at 3 The Shrubberies, George Lane, London, E18 1BG, with the register number 03735828 (referred as "the Company"), and with a share capital of GBP 4,200, represented by 4200 shares with a nominal value of GBP 1 each.

The sole shareholder declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office, principal establishment and central administration of The Company from London, United Kingdom to the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and that starting, for the accounting and fiscal purposes, from the date 1st March 2012, without the Company being dissolved and with full corporate and legal continuance;

2. Have The Company adopt the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Finpro Holding S.à r.l." and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

3. Approve the balance sheet of the Company dated 1st of January 2012;

4. Change of the purpose of the company as follows:

"The purpose of The Company is the acquisition of holdings, in any form whatsoever, in all types of other companies both in Luxembourg and abroad, the acquisition of all types of rights and titles, by means of shares, contributions or subscriptions, bought deals or purchase options, or in any other way and, inter alia, the acquisition of patents and licences and the management and exploitation thereof, as well as all and any operations directly or indirectly linked to the said object.

The Company may furthermore realize all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, sale, management and development, in whatever form of any real estate located in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow or grant short or long-term loans, advances or guarantees to the companies in which it has a holding or in which it has a direct or indirect interest.

The Company may also carry out all types of commercial, financial, property or securities operations linked directly or indirectly to the said object or which may facilitate the realisation thereof."

5. Amend and completely restate The Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in item 2. above;

6. Acknowledge and record the allocation of the shares of The Company further to the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company from London, United Kingdom, to the City of Luxembourg and further to the complete restatement of the Company's articles of association;

7. Cancellation of the indication of a nominal value for the 4,200 existing shares and increase of the capital subscribed by the conversion into capital of the profit brought forward up to an amount of GBP 5,770, in order to bring it from its actual amount of GBP 4,200 up to GBP 9,970, without issuance of new shares but by the sole increase of the par value of the existing 4,200 shares.

8. Change of the currency of express of the share capital from GBP into EUR, basing on the currency rate applicable at November 9, 2012, equal to 1 GBP= 1,2538 EUR, so that the Converted share capital will be EUR 12,500.

9. Allocation to shares of a par value of EUR 1.00 by replacement of the 4,200 existing shares with 12.500 shares of nominal value of 1,00 eur each to assign to the shareholders with the same "prorata" as per the existing owned shares.

10. To fix the capital at 12.500,00 EUR (twelve thousand five hundred EUR) represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) shares of a par value of 1 EUR each.

11. Resignation and appointment as managers of the following persons:

Woodford Directors Limited - resignation

D J M Hulme - resignation

PRIVATE TRUSTEES S.A. - appointment

12. Establish the registered office, principal establishment and central administration of the Company at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

13. Fixing the financial year to run from 1st January to 31st December of each year;

14. Consequent amendment of The Article of incorporation of the statutes to adapt to the resolutions taken on the basis of the agenda;

15. Miscellaneous

Furthermore stays added to the present deed:

- a certificate of standing of the "Companies House", dated 1st of March 2012;
- a certificate containing the transfer of domicile dated 20 February 2012;
- a declaration of solvency given by a director of The Company dated 20 February 2012;
- an irrevocable undertaking of acceptance of services of legal process dated 20 February 2012;
- a balance sheet on the 1st of January 2012;

Pursuant to a written resolution of the Board of Directors of The Company given on 20 February 2012, the transfer of the registered office, the real management, the central administration and the principal office to Luxembourg, in the forms required by Luxembourg law, all this without any change of the legal entity was decided. A copy of such document, after having been signed *in varietur* by the members of the bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

For the execution of this resolution, it is necessary to adjust the articles of incorporation of the company to the law of the new country of the registered office.

The sole shareholder adopts the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to transfer the registered office, principal establishment and central administration of The Company from London, United Kingdom, to the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and that starting, for the accounting and fiscal purposes, from the date of the 1st of January 2012, without the Company being dissolved and with full corporate and legal continuance.

Second resolution

The sole shareholder decides to adopt the legal form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) with the name "Finpro Holding S.à r.l.", and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The sole shareholder resolves to approve the balance sheet dated January 1st, 2012, attached to the present deed.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to modify the purpose of The Company as follows:

"The purpose of the Company is the acquisition of holdings, in any form whatsoever, in all types of other companies both in Luxembourg and abroad, the acquisition of all types of rights and titles, by means of shares, contributions or subscriptions, bought deals or purchase options, or in any other way and, inter alia, the acquisition of patents and licences and the management and exploitation thereof, as well as all and any operations directly or indirectly linked to the said object.

The company may furthermore realize all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, sale, management and development, in whatever form of any real estate located in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow or grant short or long-term loans, advances or guarantees to the companies in which it has a holding or in which it has a direct or indirect interest.

The Company may also carry out all types of commercial, financial, property or securities operations linked directly or indirectly to the said object or which may facilitate the realisation thereof.

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to amend and completely restate the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in resolution 2 above,

and resolves to acknowledge and record the allocation of the shares of The Company further to the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company from London, United Kingdom, to the city of Luxembourg and further to the complete restatement of the Company's articles of association.

Sixth resolution

The sole shareholder resolves to cancel the indication of a nominal value for the 4,200 existing shares and to increase the subscribed capital by the conversion into capital of the profit brought forward up to an amount of GBP 5,770,

in order to bring it from its actual amount of GBP 4,200 up to GBP 9,970, without issuance of new shares but by the sole increase of the par value of the existing 4,200 shares.

Proof of the existence of profit brought forward of the Company available for integration into the corporate subscribed capital has been given to the acting notary, in the form of the aforesaid balance sheet of the Company as at 1st of January 2012, duly approved by the sole shareholder

Seventh resolution

The General Meeting resolves to change the currency of expression of the share capital from GBP into EUR, basing on the currency rate applicable at November 9, 2012, equal to 1 GBP= 1,2538 EUR, so that the Converted share capital will be EUR 12,500,

Eighth resolution

The General Meeting resolves to replace the 4,200 existing shares by 12,500 units with a nominal value of EUR 1 each, allocated to the sole shareholder.

As a consequence of the present resolution, the capital is fixed at EUR 12,500, represented by 12,500 units with a nominal value of EUR 1.-per unit.

Ninth resolution

The sole shareholder accepts the resignation of the former manager of the Company:

Woodford Directors Limited

D J M Hulme

and appoints the following company: Private Trustees, having its registered office in L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 74.700, as sole manager of the Company, for an unlimited period.

Tenth resolution

The sole shareholder confirms the establishment of the registered office at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

The sole shareholder confirm that all the assets and all the liabilities of The Company previously of British nationality, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Luxembourg company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments of the company previously of British nationality.

Eleventh resolution

The sole shareholder resolves to fix the financial year to run from the 1st of January to the 31st of December of each year. As a consequence of the present resolution, the accounting year started on January 1st 2012, will end on December 31, 2012.

Twelfth resolution

The sole shareholder, in conformity with the above taken resolutions, resolves to amend the Articles of Association, which after total update to conform them to the Luxembourg law, will have henceforth the following wording:

Title I. - Form, Purpose, Period - Name - Registered office

Art. 1. There exist a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition of holdings, in any form whatsoever, in all types of other companies both in Luxembourg and abroad, the acquisition of all types of rights and titles, by means of shares, contributions or subscriptions, bought deals or purchase options, or in any other way and, inter alia, the acquisition of patents and licences and the management and exploitation thereof, as well as all and any operations directly or indirectly linked to the said object.

The company may furthermore realize all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, sale, management and development, in whatever form of any real estate located in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow or grant short or long-term loans, advances or guarantees to the companies in which it has a holding or in which it has a direct or indirect interest.

The Company may also carry out all types of commercial, financial, property or securities operations linked directly or indirectly to the said object or which may facilitate the realisation thereof.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "FINPRO HOLDING S.a r.l."

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Title II. - Capital, Shares

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.-EUR) divided into twelve thousand five hundred euro (12,500.-) shares of one euro (1.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single member or by decision of the members' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single member, the Company's shares held by the single member are freely transferable.

The shares are freely transferable among members. The shares are transferable to non-members only with the prior approval of members representing at least three-quarters of the capital.

In the case of plurality of members, the shares held by each member may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single member or of one of the members.

Title III. - Management

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be members.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single member assumes all powers conferred to the general member meeting.

In case of a plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the members owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Title IV. - Accounting Year, Allocation of Profit

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the member(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by

carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Title V. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who shall determine their powers and remuneration.

Title VI - General Provisions

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

The Meeting resolves to acknowledge that pursuant to the aforesaid transfer, the Company is owner of real estates in France and in Italy, more specifically indicated on appendix A and B attached to the present deed for the purposes of registration.

The Directors of the Company will make the necessary in order to notify the present transfer to the Italian and French authorities with regard to the real estates

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mil douze, le neuf novembre.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu.

Mr Douglas James Morley HULME, né le 18 octobre 1943 à Ilford (UK), domicilié à St. Peter Port GY1 1ZU, Guernsey,

Ici représenté par Mr Paolo PANICO, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration jointe en annexe au présent acte avec lequel elle sera formalisée,

en sa qualité d'associé unique de la société FINPRO HOLDING LIMITED, une société constituée sous les lois d'Angleterre et Wales, établie et ayant son siège social au 3 The Shrubberies, George Lane, London, E18 1BG, with the register number 03735828 (ci-après "la Société"), ayant un capital social de GBP 4200, représentée par 4200 (quatre mille deux cents) parts sociaux d'une valeur nominale de 1.-GBP.

L'associé unique expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société de Londres, Royaume Uni à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg et ceci à partir du 1^{er} mars 2012 pour les besoins comptables et fiscaux, sans liquidation de la Société et avec pleine continuité légale et sociale;

2. Adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Finpro Holding S.à.r.l." et acceptation de la nationalité luxembourgeoise qui résulte du transfert du siège, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg;

3. Approbation du bilan de la Société daté au 1^{er} janvier 2012;

4. Modification de l'objet de la Société comme suit:

"L'objet de la Société est l'acquisition de parts, de quelque forme que ce soit, dans tous types d'autres sociétés au Luxembourg et à l'étranger, l'acquisition de tous types de droits et de titres, au moyen de participations, de contributions ou de souscriptions, achats fermes ou options d'achats ou d'une quelconque autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et de licences et la gestion et l'exploitation de ceux-ci, de même que toute opération directement ou indirectement lié à cet objet.

La Société pourra par ailleurs effectuer toutes les transactions en relation directe ou indirecte à l'acquisition, la vente, la gestion et le développement de tout bien immobilière sis au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter ou accorder des prêts à court ou à long terme, des avances et des garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou une part directe ou indirecte.

La Société pourra également effectuer tout type d'opérations commerciales, financières, immobilières ou mobilière en relation directe ou indirecte avec cet objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation."

5. Modification et refonte complète des statuts de la Société de sorte à les faire correspondre aux lois du Luxembourg, suit à l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise, tel que spécifié sous 2 ci-dessus;

6. Reconnaissance et enregistrement de l'attribution des parts de la Société suit au transfert du siège, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société de Londres, Royaume Uni à Luxembourg-Ville et suite à la refonte complète des statuts de la Sociétés;

7. Suppression de la désignation de la valeur nominale des 4.200 parts sociales existantes et augmentation du capital souscrit converti par incorporation des résultats reportés à concurrence de GBP 5.770, afin de le porter de son montant actuel à GBP 9.970, sans émission de parts sociales nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des parts sociales existantes

8. Modification de la devise dans laquelle est exprimée le capital social de GBP en EUR sur base du taux de change applicable au 9 novembre 2012, soit 1.- GBP= 1,2538.- EUR, de sorte que le capital social équivaldra à EUR 12.500.

9. Attribution aux parts d'une valeur unitaire de 1,00 EUR en remplaçant les 4.200 parts existantes par 12.500 parts d'une valeur nominale de 1,00 EUR chacune à attribuer aux actionnaires au même "prorata" que les parts existantes détenues.

10. Fixation du capital à 12.500,00 EUR (douze mille cinq cent EUR) représenté par 12.500 (douze mille cinq cent) parts d'une valeur unitaire de 1,00 EUR chacune.

11. Démission et nomination comme gérants des personnes suivantes:

Woodford Directors Limited, démissionnaire

D J M Hulme, démissionnaire

et nomination des personnes suivantes comme nouveaux gérants: Private Trustees S.A. - nomination

12. Etablissement du siège, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société à 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

13. Fixation de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année;

14. Modification correspondante des statuts pour les adapter aux résolutions prises sur base de l'ordre du jour;

15. Divers

De plus restent annexés au présent acte:

- un «Certificate of standing» délivré par le Financial Supervisory daté du 1^{er} mars 2012,
- un certificat renseignant le transfert de siège daté du 20 février 2012,
- une "declaration of solvency" délivrée par un administrateur de la société datée du 20 février 2012,
- un "irrevocable undertaking of acceptance of services of legal process" date du 20 février 2012,
- une situation comptable au 1^{er} janvier 2012 ainsi qu'un certificat d'évaluation;

L'associé unique déclare que la société entend transférer son siège statutaire et effectif à Luxembourg.

Conformément à une décision écrite prise le conseil d'administration de la société en date du 20 février 2012. il a décidé le transfert du siège statutaire, l'administration centrale, le siège de direction effectif et le principal établissement de la société vers le Grand-Duché de Luxembourg, dans les formes et conditions prévues par la loi luxembourgeoise, sans changement de la personnalité juridique, laquelle perdure sans interruption. Une copie de cette décision reste annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Pour l'exécution de la susdite décision, il est nécessaire d'adapter les statuts de la société à la loi du nouveau pays du siège social.

L'associé unique prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que le siège social statutaire, la direction effective, l'administration centrale et le principal établissement de la société est transféré de Douglas, Ile of Man, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et ce avec effet comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2012 le tout sans changement de la personnalité juridique, laquelle perdure sans interruption.

Deuxième résolution

L'associé unique décide que la société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de «Finpro Holding S.à r.l.» suite au transfert du siège social statutaire, de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement de la société vers le Luxembourg.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'approuver une situation au 1^{er} janvier 2012 jointe en annexe au présent acte.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

La Société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou

d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de procéder à la modification et refonte complète des statuts de la Société de sorte à les faire correspondre aux lois du Luxembourg, suite à l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise, tel que spécifié ci-dessus avec attribution des parts de la société luxembourgeoise à ses associés.

Sixième résolution

L'associé unique décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des 4.200 parts sociales existantes et d'augmenter le capital souscrit converti par incorporation des résultats reportés à concurrence de GBP 5.770,

afin de le porter de son montant actuel de GBP 4.200 à GBP 9.970, sans émission de parts sociales nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des parts sociales existantes.

Septième résolution

L'associé unique décide de modifier la devise du capital de GBP en EURO, au taux de change du 9 novembre 2012, savoir: 1,- GBP = 1,2538.-EUR,

de sorte que le capital sociale s'élèvera après conversion à EUR 12.500.

La preuve de l'existence des résultats reportés adéquats de la société susceptibles d'être intégrés au capital social a été rapportée au notaire instrumentant par un situation au 1^{er} janvier 2012, dûment approuvé comme dit ci-avant.

Huitième résolution

L'associé unique décide de remplacer les 4.200 actuelles parts sociales par 12.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 par part sociale, à attribuer au susdit associé unique.

Neuvième résolution

L'associé unique accepte les démissions des anciens gérants, savoir

Woodford Directors Limited, D J M Hulme,

et décide de nommer

Private Trustees, ayant son siège social au 92, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.700

comme nouveau gérant unique de la société, tous pour une durée illimitée.

Dixième résolution

L'assemblée confirme l'établissement du siège social de la société au 92, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg.

L'associé unique confirme que tous les actifs et passifs de la société précédemment de nationalité anglaise restent sans limitation et dans leur entièreté la propriété de la société luxembourgeoise, laquelle continuera à être propriétaire de tous les actifs et à être obligée par tous les passifs et engagements de la société, précédemment de nationalité anglaise.

Onzième résolution

L'associé unique décide que l'exercice social courra du 1^{er} janvier de chaque année au 31 décembre de la même année.

Suite à la présente résolution, l'exercice social en cours, ayant commencé en Angleterre le 1^{er} janvier 2012, se terminera à Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Douzième résolution

L'associé unique, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier les statuts qui, après refonte totale pour les mettre en conformité avec le droit luxembourgeois, auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er} . - Objet, Durée, Dénomination, Siège social

Art. 1^{er} . Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

Art. 2. L'objet de la Société est l'acquisition de parts, de quelque forme que ce soit, dans tous types d'autres sociétés au Luxembourg et à l'étranger, l'acquisition de tous types de droits et de titres, au moyen de participations, de contributions ou de souscriptions, achats fermes ou options d'achats ou d'une quelconque autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et de licences et la gestion et l'exploitation de ceux-ci, de même que toute opération directement ou indirectement lié à cet objet.

La Société pourra par ailleurs effectuer toutes les transactions en relation directe ou indirecte à l'acquisition, la vente, la gestion et le développement de tout bien immobilière sis au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter ou accorder des prêts à court ou à long terme, des avances et des garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou une part directe ou indirecte.

La Société pourra également effectuer tout type d'opérations commerciales, financières, immobilières ou mobilière en relation directe ou indirecte avec cet objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "FINPRO HOLDING S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II - Capital, Parts sociaux

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un euro (1.- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. La cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Titre III - Administration

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents.. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Titre IV. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Titre V. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VI - Disposition générales

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

L'associé unique déclare encore que la Société est propriétaire de divers immeubles en France et en Italie, lesquels immeubles sont plus amplement renseignés sur les annexes A et B jointes en annexe au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le gérant unique de la Société est chargé de faire le nécessaire afin de procéder aux mutations immobilières auprès des autorités compétentes en Italie et en France.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: P. Panico et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 novembre 2012. Relation: LAC/2012/53374. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162434/529.

(120214787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Oclaro Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 173.376.

— STATUTES

In the year two thousand and twelve.

On the tenth day of December.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The public limited company Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5524, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

represented by Mr. Alain THILL, private employee, professionally residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr. Alain THILL, pre-named, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of "Oclaro Luxembourg S.A.".

Art. 2. The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the city of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds

of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

The Company may borrow in any form and may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt securities.

The Company may also give guarantees and grant security (including upstream and cross-stream) in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of any companies or other entities or enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the company.

The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

In addition to the share capital, a premium account may be set up into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Title III. - Management

Art. 6. The company shall be managed by a board of directors composed of at least four directors, who do not need to be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

In case the company is incorporated by a sole shareholder, or if, at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

Every board meeting shall be held at such place indicated in the notice.

The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive.

The Board may also in all circumstances and at any time with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of the same resolution and may be evidenced by letter, telefax or e-mail received in circumstances allowing to confirm the identity of the sender.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of any two directors, or in case of sole director by his sole signature, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly.

The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of part of the affairs of the company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The company may be supervised by one or several supervisory auditors, who do not need to be shareholders of the company. They will be appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Whenever required by law or if the general meeting of shareholders so decides, the company is supervised by one or several approved statutory auditors in lieu of the supervisory auditor(s).

The approved statutory auditors are appointed, pursuant to the related legal provisions, either by the general meeting of shareholders or by the board of managers.

The approved statutory auditors shall fulfil all the duties set forth by the related law.

The supervisory auditors and the approved statutory auditors may be re-appointed.

Title V. - General meeting

Art. 13. The general meeting of shareholders of the company represents all the shareholders of the company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company, unless the present articles of association provide otherwise.

The annual meeting will be held at the place specified in the convening notices on the second Monday of May at 10.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Other general meetings of shareholders may be held at such places and dates as may be specified in the respective notices of meeting.

Each share entitles one vote. Each shareholder may participate to the meetings of the shareholders by appointing in writing, by telecopy, email or any other similar means of communication, another person as his proxyholder.

If all shareholders are present or represented at a meeting of the shareholders, and if they declare knowing the agenda, the meeting may be held without convening notice or prior publication.

If the company only has one sole shareholder, the latter exercises the powers devolving on the general meeting.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the company shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5,00 %) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00 %) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory provisions

The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31, 2013.

The first annual meeting will be held in 2014.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the party appearing, duly represented, declares to subscribe all the three hundred and ten (310) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

All the three hundred and ten (310) shares have been paid up in cash to the extent of one hundred percent (100%) so that the amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand one hundred and fifty Euro.

Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, pre-named, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is fixed at one and the number of supervisory auditors at one.
2. The following person is appointed as sole director of the company:

Mr. David CATALA, company director, born in Gand (Belgium), on January 19, 1979, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Has been appointed supervisory auditor:

The public limited company GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., R.C.S. Luxembourg B 43298, with registered office at L-8308 Capellen, 83, Pafbruch.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

5. The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Junglinster on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze.

Le dix décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5524, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Alain THILL, préqualifié, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Oclaro Luxembourg S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-ville.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission de titres de créances, obligations et autres titres représentatifs de dette.

La Société peut également consentir des sûretés personnelles et / ou des sûretés réelles (y compris par voie de garantie ascendante ou latérale) au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations des sociétés ou autres entités ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges ou créer toutes sûretés sur toute ou partie de ses avoirs.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions font l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la société.

L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

En plus du capital social, un compte prime d'émission peut être créé dans lequel chaque prime payée sur une action en plus de la valeur nominale sera transférée. Le montant du compte prime d'émission pourra être utilisé afin de payer les actions que la société pourra racheter à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer aux actionnaires ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins quatre membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

A l'exception des cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui doivent se réunir, le conseil d'administration doit être convoqué au moins vingt-quatre heures à l'avance. Toute convocation devra spécifier l'endroit, la date, l'heure et l'agenda de la réunion.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Chaque conseil devra être tenu à l'endroit indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Le Conseil peut également en toutes circonstances et à tout moment, avec l'assentiment unanime, passer des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles étaient passées lors d'une réunion régulièrement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et seront établies par lettre, télécopie, ou email reçu dans des circonstances permettant de confirmer l'identité de l'expéditeur.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature

sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. La société peut être surveillée par un ou plusieurs commissaires, lesquels ne seront pas nécessairement associés de la société. Ils seront nommés par l'assemblée générale, qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Chaque fois que la loi le requiert ou si l'assemblée générale le souhaite, la société est contrôlée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés à la place du (des) commissaire(s).

Les réviseurs d'entreprises agréés sont nommés, selon les stipulations légales afférentes, soit par l'assemblée générale, soit par le conseil de gérance.

Les réviseurs d'entreprises agréés remplissent toutes les tâches prévues par la loi afférente.

Les commissaires et les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être réélus.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement.

L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième lundi de mai à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci est qualifié par la loi d'«associé» et exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Paiement

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, dûment représentée, déclare souscrire toutes les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les trois cent dix (310) actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cent cinquante Euros.

Décisions de l'associée unique

La comparante, pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. La personne suivante est nommée administrateur de la société:

Monsieur David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., R.C.S. Luxembourg B 43298, avec siège à L-8308 Capellen, 83, Pafbruch.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2018.

5. Le siège de la société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais et le français, déclare par la présente, qu'à la demande de la comparante, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 décembre 2012. Relation GRE/2012/4698. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2012162737/390.

(120214638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Eagle Bay, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 98.916.

DISSOLUTION

IN THE YEAR TWO THOUSAND TWELVE, ON THE SEVENTH OF DECEMBER.

Before Maître Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Kaskal Pensionsförvaltning AB, having its registered office at 27, Polhemsgatan, S-11230 Stockholm, Sweden, registered under number 556862-7920, hereinafter called "the appearer",

duly represented by Mrs. Vanessa TIMMERMANS, employee, residing professionally in Howald, by virtue of a proxy given on 21st October 2012, which proxy, signed “ne varietur” by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, represented as indicated, has requested the undersigned notary to state:

1. The company “EAGLE BAY”, société à responsabilité limitée, hereinafter called “the company”, with registered office at L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R.C.S. Luxembourg B 98.916, was incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on January 23rd 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 321 of March 20th 2004, page 15386, which articles have been amended on March 10th 2004, by a deed of pre-named notary, published in the Mémorial C on May 18th 2004, number 520, page 24937.

2. The company's capital amounts to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty five euro (EUR 125.-) per share.

3. The appearer is the sole shareholder of the said company.

4. The appearer, as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the company with immediate effect.

5. The appearer, as liquidator of the company, also declares that:

- it has realised, received, or will take over all the assets of the company,
- all the liabilities of the company against third parties have been fully paid off or duly provisioned for,
- it is responsible for all liabilities of the company whether presently known or unknown.

6. The appearer grants discharge to all the managers of the company.

7. The documents of the company will be kept during five years at the former registered office of the company.

Then the proxyholder presents to the notary the shares which have been cancelled by the proxyholder in the presence of the undersigned notary.

The undersigned notary who knows the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Howald, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE SEPT DECEMBRE.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Kaskal Pensionsförvaltning AB, ayant son siège social à 27, Polhemsgatan, S-112 30 Stockholm (Suède), enregistrée sous le numéro 556862-7920; ci-après appelé «la comparante», représentée par Madame Vanessa TIMMERMANS, employée, demeurant professionnellement à Howald, en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée le 21 octobre 2012,

laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

1. La société «EAGLE BAY», société à responsabilité limitée, ci-après dénommée «la société», ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R.C.S. Luxembourg B 98.916, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 321 du 20 mars 2004, page 15386, et dont les statuts ont été modifiés en date du 10 mars 2004, par devant le notaire prénommé, publié au Mémorial C numéro 520 du 18 mai 2004, page 24937.

2. Le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) par part sociale.

3. La comparante est la seule propriétaire de la totalité des parts sociales de la prédite société.

4. La comparante, en sa qualité d'associée unique, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. La comparante, en sa qualité de liquidateur de la société, déclare:

- qu'elle a réalisé, reçu ou va recevoir les actifs de la société,
- que tous les passifs de ladite société envers des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés,
- qu'elle assume l'obligation de payer tout le passif actuellement connu ou inconnu.

6. La comparante accorde décharge pleine et entière aux gérants de la société.

7. Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq années à l'ancien siège de la société.

Et à l'instant la comparante, représentée comme il est dit, a présenté au notaire instrumentaire les parts sociales qui ont été annulées par son mandataire en présence du notaire instrumentant.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. TIMMERMANS, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 10 décembre 2012. Relation: RED/2012/1689. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 13 décembre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012162389/82.

(120215120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Ophelius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 72.882.

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée "OPHELIUS S.A.", avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich en date du 9 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 84 du 25 janvier 2000. Les statuts de la société ont été modifiés par acte tenu sous seing privé (conversion en euros) en date du 19 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1240 du 23 août 2002.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.882.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec la même adresse professionnelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec la même adresse professionnelle.

Monsieur le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision sur la mise en liquidation de la Société;
- 2) Décharge aux organes de la société;
- 3) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- 4) Divers.

L'Assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide de mettre la Société en liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et adopter comme actes de la Société les actes passés par les administrateurs et par les commissaires de la Société, pour la période débutant à la constitution de la Société et jusqu'à la date du présent acte, de renoncer à toute action que la Société pourrait tenter à l'égard des administrateurs de la Société en conséquence de l'exécution de leur mandat respectif, et de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat respectif jusqu'à la date du présent acte.

Troisième résolution

L'Assemblée désigne comme liquidateur la société à responsabilité limitée «GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.», ayant son siège social à 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, enregistrée auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.298 (le «Liquidateur») auquel sont conférés les pouvoirs prévus par les dispositions légales en vigueur.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 à 148 bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la «Loi»). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur a le droit de distribuer les actifs en espèces et également de verser aux actionnaires dans l'intérêt de la société des avances sur le produit de la liquidation. Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille cinq cents euros (1.500.- EUR) sont à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, G. Saddi, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2012. LAC/2012/56406. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162751/73.

(120215139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Courax Development Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Parity Development Holding S.A.).**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 172.518.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of November.

Before the undersigned, Maître Jean SECKLER, notary professionally residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary").

THERE APPEARED

Mr. Valeriy IAKOVLEV, born on 20th September 1972 in Lipetsk region, USSR, residing at Lomonosova street 10-a, Baksan, the Kabardino-Balkarian Republic, Russia;

Mr. Igor SHUSHAREV, born on 3rd December 1970 in Voronezh region, USSR, residing at Budennogo street 35, Baksan, the Kabardino-Balkarian Republic, Russia; and

Mr. Marsel TAMANTCEV, born on 4th December 1965 in Perm, USSR, residing at Kavkazskaia street 20, Zalukokoazhe village, Zolsky district, the Kabardino-Balkarian Republic, Russia,

(hereinafter referred together to as the "Appearing Parties" or "Shareholders")

here represented by Mr. Alain THILL, employee, residing professionally at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of the power of attorney given on 23rd November 2012 (hereinafter referred to as the "Attorney").

The said power of attorney, initialled *ne varietur* by the Attorney of the Appearing Parties and the Notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such Appearing Parties are the Shareholders of Parity Development Holding S.A., a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme"), duly incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172518, and whose articles of association (hereinafter referred to as the "Articles") are in process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The Shareholders representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Shareholders of the Company resolve to modify the Company's current denomination for COURAX DEVELOPMENT HOLDING S.A..

Second resolution

The Shareholders consequently decide to amend the article 2 of the Company's Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1.** The denomination of the Company will be "COURAX DEVELOPMENT HOLDING S.A." "

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand four hundred and seventy-five Euro.

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Appearing Party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Junglinster on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the Attorney of the Appearing Party known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, the Attorney of the Appearing Party signed together with the Notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire, de résidence au Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné (ci-après le «Notaire»).

ONT COMPARU

Monsieur Valeriy IAKOVLEV, né le 20 septembre 1972 en région de Lipetsk, URSS, résidant à 10-a, rue Lomonosova, Baksan, la République autonome de Kabardino-Balkarie, Russie;

Monsieur Igor SHUSHAREV, né le 03 décembre 1970 en région de Voronezh, URSS, résidant à 35, rue Budennogo, Baksan, la République autonome de Kabardino-Balkarie, Russie; and

Monsieur Marsel TAMANTCEV, né le 04 décembre 1965 à Perm, URSS, résidant à 20, rue Kavkazskaia, village Zalu-kokoazhe, arrondissement de Zolsky, la République autonome de Kabardino-Balkarie, Russie,

(ci-après les «Personnes Comparantes» ou les «Actionnaires»)

ci-représentés par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, en vertu de la procuration lui donnée le 23 novembre 2012 (ci-après le "Mandataire").

Ladite procuration, signée *ne varietur* par le Mandataire des Personnes Comparantes et par le Notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Telles Personnes Comparantes sont les Actionnaires de Parity Development Holding S.A., une société luxembourgeoise, dûment constituée et existante selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172518, dont les statuts (ci après les "Statuts") en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la "Société").

Les Personnes Comparantes, représentant la totalité du capital social, demandent le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires de la Société, décide de change la dénomination actuelle de la Société en COURAX DEVELOPMENT HOLDING S.A..

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'article 2^{ème} des Statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 2.** La dénomination de la Société sera "COURAX DEVELOPMENT HOLDING S.A."."

Coûts et Frais

Les coûts, frais, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement mille quatre cent soixante-quinze euros.

Le Notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande des Personnes Comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été établi à Junglinster, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite au Mandataire des Personnes Comparantes, connu du Notaire par son nom, prénom, état et demeure, ledit Mandataire des Personnes Comparantes a signé ensemble avec le Notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 novembre 2012. Relation GRE/2012/4499. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERTT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162763/89.

(120215215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Frisbie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.935.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2012

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Le mandat d'Administrateurs de Monsieur Matteo TALLERI, adresse professionnelle au 1, Riva Albertolli, CH-6901 Lugano, de Monsieur Norbert SCHMITZ, domicile au 16, Rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg et de la société S.G.A. SERVICES S.A. dont le siège social est au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg est renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans.

Le madat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Eric HERREMANS, adresse professionnelle au 39, Allée scheffer l -2520 Luxembourg est renouvelés pour une nouvelle période de six ans.

Pour la société

FRISBIE INVESTISSEMENTS S.A.

Référence de publication: 2012164939/17.

(120218179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Wilsonart International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.184.363,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 170.992.

EXTRAIT

L'adresse du siège social de la Société a été transférée, par une décision des gérants de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2012, du 193, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012167438/16.

(120221331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.
